Union Départementale de l'Hérault

COMMUNIQUE

Après la crise sanitaire, la crise économique.

L'Union Départementale Force Ouvrière de l'Hérault se prépare à faire face.

Elle est en ordre de marche pour accueillir les salariés qui souhaiteraient connaître leurs droits.

Le service juridique de l'Union Départementale conseille les salariés sur rendez-vous sur l'Union Départementale et sur ses Unions Locales de Sète, Béziers et Bédarieux.

L'Union Départementale est aidée pour les cas difficiles par le Cabinet de Charles Saliès. Là encore des conseils sont fournis gratuitement.

Afin de pouvoir accompagner les salariés dans les entreprises de moins de 11 salariés, la liste des Conseillers du Salarié a été complétée.

A Force Ouvrière nous ne souhaitons bien sûr pas une crise économique mais nous souhaitons remplir notre rôle de défense des intérêts des salariés.

Le Secrétaire Général,

Gilbert FOUILHE